

A3 - Créer et gérer les plannings Etablissements sanitaires & Médico-sociaux

Piloter l'efficience les temps de travail et les plannings au quotidien
Formation intra-entreprise

Donnez les clés à vos managers pour définir précisément les BESOINS (ETP / Compétences) nécessaires au fonctionnement de leur.s service.s et les clés pour optimiser les RESSOURCES en place. Méthode basée sur les outils Anact / Aract.

DUREE DE LA FORMATION	TARIFS	PROCHAINES SESSIONS
2.00 jour(s) 14.00 heures	2450.00 € NET Formation intra-entreprise Session jusqu'à 10 personnes	En présentiel ou En distanciel sur demande

Profils des stagiaires

- Tout public

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire

Objectifs pédagogiques

- Connaître et maîtriser le cadre légal et conventionnel de l'organisation du travail
- Savoir définir la charge de travail / la charge en soins - Allier QVT et efficience
- Gérer au quotidien le temps de travail – Réduire l'instabilité du planning

Contenu de la formation

- **En amont de la formation - Questionnaire préparatoire en préambule de la formation**
 - Recueil préalable des données permettant des mises en situation opérationnelle sur le.s propre.s service.s des stagiaires ou transmission d'un "cas d'école" le cas échéant
- **Jour 1 - Connaître le cadre légal et conventionnel de l'organisation**
 - Connaître les différents types d'organisation du travail
 - Appliquer le cadre légal et conventionnel dans l'organisation du temps de travail
 - Diffuser le planning aux salariés dans le respect du cadre législatif

- **Jour 1 - Définir la charge de travail / la charge en soins - Allier QVT et efficience**

- Définir la charge de travail / la charge en soins (jeu Anact / Aract)
- Penser à l'impact de la QVT et des rythmes de travail au sein de l'architecture des plannings
- Fonctionner en mode dégradé : se questionner sur des scénarios d'organisation de l'établissement en mode dégradé

- **Jour 2 - Définir les besoins en ETP / Compétences**

- Calculer les besoins nécessaires à l'organisation sur la base des outils de l'Anact
- Vérifier la coordination des services et s'assurer de la transmission de l'information

- **Jour 2 - Gérer au quotidien le temps de travail – Réduire l'instabilité du planning**

- Décompter le temps de travail
- Gérer les absences prévisibles et les absences imprévisibles
- Mettre en place les bonnes pratiques de gestion du planning

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Mises en situation/ Cas pratiques
- Echanges de bonnes pratiques
- Cahier d'exercices
- Vidéo - Podcast
- Fiche.s outil & Fiche.s mémo
- Mise à disposition en ligne des documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Plan de progrès personnalisé
- Bilan de fin de formation
- Formulaire.s d'évaluation de la formation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation soient adaptés à vos besoins spécifiques, contactez notre référent handicap au 09.81.40.20.53